

L'AGGLOMÉRATION CREIL SUD OISE RETENUE COMME CENTRE DE PRÉPARATION AUX JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES PARIS 2024

La Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise (ACSO) figure parmi les 37 sites labellisés de l'Oise sélectionnés pour être Centres de Préparation aux Jeux (CPJ) dans la liste des 415 candidatures retenues publiée par Paris 2024 lundi 5 octobre. L'ACSO pourra ainsi accueillir l'entraînement des délégations étrangères avant les Jeux Olympiques et Paralympiques, au même titre que Creil, Nogent-sur-Oise et Saint-Leu d'Esserent, soit 6 sites situés sur le territoire de l'Agglomération.

La candidature de l'ACSO comme CPJ a été retenue dans le cadre de la construction d'un dojo départemental d'une surface de 2.500 m² en extension du Complexe Marie Curie de Nogent-sur-Oise. En effet, devant l'absence d'un tel équipement dans l'Oise, le besoin d'un dojo permettant de recevoir de grandes compétitions se faisait sentir depuis longtemps. La perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques a permis d'accélérer la mise en place de ce projet, réalisé avec le soutien du Comité Oise Judo et la Fédération Française de Judo. Des critères précis ont jalonné l'élaboration de ce projet : une surface de tatamis modulable suivant le type de compétitions, des tribunes de 500 places, une bonne desserte par les grands axes de communication et les transports en commun, une zone de stationnement de 250 places minimum comprenant un garage à vélos, des emplacements pour Personnes à Mobilité Réduite et pour le stationnement des bus.

Outre le projet de dojo au Complexe Marie Curie de Nogent-sur-Oise, 5 autres sites ont été retenus comme CPJ sur le territoire. Pour Creil, il s'agit du stand de tir pour le tir olympique, ainsi que du tennis et du tennis fauteuil. À Nogent-sur-Oise, c'est le Gymnasion et le Complexe sportif Georges Lenne qui sont CPJ respectivement pour la gymnastique artistique et l'athlétisme olympique et paralympique. Enfin, Saint-Leu d'Esserent est CPJ pour l'athlétisme olympique et paralympique au Stade Pascal Grousset.

Après avoir obtenu le label Terre de Jeux en novembre 2019, l'Agglomération Creil Sud Oise a souhaité confirmer sa volonté de s'inscrire pleinement dans la mouvance des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris en candidatant pour devenir Centre de Préparation aux Jeux de Paris 2024. Les enjeux sont multiples : avoir la chance de faire vivre aux habitants des émotions uniques tout en leur faisant prendre conscience des atouts du territoire en matière d'infrastructures sportives et d'opportunités de pratiquer des sports variés.



CONTACTS PRESSE : 32-201006

Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise
www.creilsudoise.fr

Pascaline LAPRUN

03 44 64 74 72 - p.Laprun@creilsudoise.fr

Fanny LEBEGUE

03 44 64 46 24 - f.Lebegue@creilsudoise.fr

A PROPOS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION CREIL SUD OISE (ACSO) :

Le territoire de l'Agglomération Creil Sud Oise, à la fois urbain et rural, rassemble 86 000 habitants sur 11 communes. Les 51 élus et les 130 collaborateurs de l'ACSO s'attachent à aménager, développer et dynamiser l'intercommunalité : développement économique et emploi, politique de la ville et aménagement du cadre de vie, politiques de mobilité, collecte des déchets, protection des ressources naturelles et promotion du tri, gestion de l'eau et de l'assainissement, soutien aux activités culturelles. L'ACSO entend placer l'habitant au cœur de son projet de territoire en l'informant et en l'associant au processus de décisions afin de bâtir avec lui une agglomération valorisant la ruralité, préservant l'environnement et développant les espaces urbains. L'ACSO, terre d'histoire, terre d'avenir.